



BULLETIN D'INFORMATION

OIT Antananarivo
pour Madagascar, les Comores, Djibouti, Maurice et les Seychelles



Janvier 16 - Juin 2011

EDITORIAL

L'Organisation internationale du Travail, à travers le Programme par Pays pour la promotion du travail décent (PPTD), la Déclaration et la Justice sociale pour une mondialisation équitable et le Pacte mondial pour l'emploi ont mis ses efforts à la promotion du travail décent au tant que levier central du progrès économique et social. Par ailleurs, depuis le sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement sur le partenariat et l'emploi en 2004 à Copenhague, l'Afrique s'est engagée à mettre la promotion de l'emploi au cœur de sa stratégie de développement pour mieux aider les groupes vulnérables dans la lutte contre la pauvreté.



Information de l'Union des Comores de l'Émirat (2011)

Dans ce numéro actualisé, nous vous invitons en premier lieu à la prochaine adoption par le Gouvernement des Comores du Programme par Pays pour le Travail décent. Puis, nous abordons le bilan 2010 et les perspectives 2011 du Bureau d'Antananarivo couvrant les pays sous sa tutelle. L'appropriation nationale du PPTD en marche est commentée dans le dossier. Dans ce cadre, la vision du PPTD par nos partenaires sociaux de Madagascar et l'éloge d'une présentation. Des nouvelles brèves sur les activités de coopération technique dans les cinq pays couverts par le Bureau de pays de l'OIT à Antananarivo ont précédé. La cartouche bibliographique de chaque lecture est enfin complétée par les deux sources d'éditeurs de titres importants du BIT et du Bureau d'Antananarivo.

L'Union des Comores, premier pays de l'Océan Indien à se doter d'un PPTD : premier modèle d'appropriation nationale



Signature et lecture de l'acte de l'adoption du PPTD représentée par le Directeur régional adjoint d'États, M. Mpanja-Ekhandi, et le Gouvernement de l'Union des Comores

Le 13 décembre 2010, le Gouvernement de l'Union des Comores, par l'intermédiaire du Ministère de l'Industrie, du Travail, de l'Emploi et de l'Entrepreneuriat, Ministre, l'Organisation patronale des Comores (OPACD), la Confédération des Travailleurs Comores (CTC), et le Bureau régional de l'OIT pour l'Afrique qui couvre le Bureau de Pays à Antananarivo pour Madagascar, les Comores, Djibouti, Maurice et les Seychelles, se sont mis d'accord sur un cadre de coopération technique multilatéral par un Programme Pays de promotion du Travail Décent pour la période 2010-2013.

Ce Programme s'articule autour des principaux objectifs suivants :

- promouvoir la création d'emplois par la promotion de l'emploi des jeunes ;
- améliorer les capacités des institutions et structures de promotion de l'emploi et les partenaires ;
- promouvoir la formation et la mise en œuvre, de façon intégrée, d'un système de protection sociale (système national d'assurance maladie universelle (ANUS), lutte contre le VIH/SIDA, sécurité et de santé au travail dans une démarche prévention, productivité et développement durable) ;
- accroître l'utilité des Organisations des employeurs et des Organisations de travailleurs pour leurs membres potentiels (renforcement de leurs capacités) ;
- promouvoir la ratification et la mise en œuvre des normes internationales du travail ;
- renforcer le tripartisme et le dialogue social.

<p>Editorial 1</p> <p>L'Union des Comores : Premier Pays à se doter d'un PPTD 1</p> <p>Realisations 2010 et perspectives 2011 pour Madagascar 2</p> <p>DOSSIER : Les programmes par pays de promotion du travail décent PPTD 4</p>	<p>Gestion des activités de coopération technique 6</p> <p>Breves nouvelles du BIT 7</p> <p>Sélection de publications 8</p>
--	--

1er MAI, FETE DU TRAVAIL

[CLIQUEZ ICI POUR CONNAITRE QUELQUES ACTIONS MENEES PAR LE BUREAU DE PAYS DE L'OIT POUR MADAGASCAR, LES COMORES, DJIBOUTI, MAURICE ET LES SEYCHELLES](#)